



Contentieux mutuelle

Par ionone

ma mutuelle augmenté les tarifs sans me prévenir et m'ont demandé de payer une augmentation substantielle. Donc j'ai souhaité ne plus obtenir leurs services et j'ai arrêté de les payer.

Maintenant, ils me demandent de payer l'année entière 2022 d'avance ! alors que je suis radié (ils m'ont radié suite à mon non paiement, comme c'est arrivé dans le passé où j'avais un peu de retard).

Je suis d'accord pour payer ce que je dois jusqu'à aujourd'hui. Je leur ai écrits mais ils ne veulent rien savoir : ils veulent que je paye l'année entière

Je trouve ça bizarre, est-ce légal ?

que dois-je faire ?

Merci

JFLB